



CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA FORMATION AMATEUR MASCULINE

TOURNOIS INTERNATIONAUX 2020

Golf Canada suit attentivement l'évolution du coronavirus (COVID-19) et son incidence sur les critères de sélection pour 2020. Avec l'approbation du comité des sports et de la sélection de Golf Canada, Golf Canada se réserve le droit de modifier les critères de sélection publiés en fonction des meilleurs renseignements disponibles. Toutes les modifications seront apportées rapidement et seront communiquées dès que possible à toutes les personnes concernées.

1) Conditions préalables à la sélection :

- a) Le candidat doit être citoyen canadien et détenir un passeport canadien, être membre de Golf Canada et avoir un statut de golfeur amateur en règle.
- b) Membre en règle de Golf Canada, le candidat ne doit faire l'objet d'aucune sanction ou mesure disciplinaire de la part de l'Association.
- c) Il doit avoir participé au Championnat canadien junior masculin et à un championnat provincial durant l'année précédant la sélection. Certaines circonstances particulières valables peuvent être prises en considération si le joueur n'a pas pu participer à ces championnats ou s'il a dû s'en retirer. Une blessure ou une maladie peuvent constituer des circonstances particulières recevables, de même que la participation du joueur à un tournoi octroyant davantage de points au classement WAGR (World Amateur Golf Ranking). Pour toute question à ce sujet, veuillez-vous adresser à la gestionnaire des programmes de développement du sport et haute performance de Golf Canada.
- d) Le candidat doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique de Golf Canada, ainsi qu'aux règles du Programme canadien antidopage (PCA).

2) Processus de sélection

- a) Un comité de sélection doit recommander au Comité de développement du sport de Golf Canada son choix de joueurs pour la formation qui participera aux compétitions internationales.
- b) Il incombe au Comité de développement du sport de Golf Canada de ratifier les sélections finales de la formation.
- c) Aucun joueur qui aspire à faire partie d'une formation destinée aux compétitions internationales ne peut participer au processus de sélection.

3) Choix du moment pour la sélection

Le moment choisi pour la sélection sera dicté par la date limite de réception des inscriptions par le pays hôte. Des avis relatifs au calendrier et à toute modification des critères de sélection seront publiés sur le site Web de Golf Canada.

4) Critères de sélection

Les résultats individuels des joueurs aux tournois suivants sont évalués dans cet ordre d'importance :

- a) Position de l'athlète aux classements du golf selon l'ordre suivant :
 - I. Classement mondial amateur (World Amateur Golf Rankings – WAGR)
 - II. Ordre du mérite national amateur masculin de Golf Canada



- b) Résultats des affrontements, basés sur un minimum de 4 rondes disputées et, également, forte considération pour les victoires et les résultats top 10 réalisés lors des événements suivants (en ordre d'importance) :
- Omnium canadien RBC
 - Championnat amateur de la USGA, Championnat amateur britannique
 - Championnats mondiaux amateurs par équipes
 - Tournois du Circuit Mackenzie-PGA TOUR Canada
 - Tous les tournois ayant un cote de 200 ou plus au classement WAGR
 - Championnat canadien amateur masculin selon le classement final
 - Championnats amateurs provinciaux – score évalué par rapport à la normale et à la force du tableau de compétition
- c) Capacité d'atteindre des objectifs de haute performance et du DLTJ comme les suivants, entre autres :
- I. Handicap de tournoi
 - II. Moyenne de coups aux tournois énumérés au paragraphe 4a
 - III. Caractéristiques mesurées à l'appareil de suivi de lancée, telles que la vitesse de la balle et de l'élan
- d) Les résultats obtenus au cours des 6 mois qui précèdent le tournoi international auront plus de poids dans la sélection, ceci afin que soient choisis les athlètes qui jouent le mieux durant la période menant au tournoi international.

5) Entraînement après la sélection

- a) L'on s'attend à ce que tous les joueurs sélectionnés continuent autant que possible de participer à des compétitions et suivent un calendrier d'entraînement approuvé par l'entraîneur en chef de la Formation nationale masculine de développement entre la date de sélection et la date de départ.
- b) L'on s'attend également à ce que tous les joueurs sélectionnés participent au Championnat canadien amateur masculin de l'année en cours, le cas échéant.

6) Sélection du capitaine de l'équipe

Le directeur en chef du sport de Golf Canada doit soumettre pour approbation finale au chef de la direction de Golf Canada le nom d'un capitaine d'équipe, si nécessaire, et celui-ci doit être nommé dans un délai suffisant avant la compétition.

Événements internationaux

~~Championnats mondiaux amateurs par équipes (WATC)~~ - ANNULÉ POUR 2020

- a. Golf Canada enverra trois (3) joueurs aux WATC, qui se tiennent tous les deux ans, aux années paires (le prochain a lieu en 2020).



- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus.
- c. La sélection se fera après le Championnat canadien amateur masculin de la même année que les WATC.

Autres tournois internationaux

- a. Golf Canada pourrait envoyer des joueuses à d'autres compétitions ouvertes tels que les Championnats amateurs du Mexique, de l'Argentine et de l'Australie, ainsi que la Tailhade Cup.
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus, la priorité étant accordée aux membres de la formation nationale amateur masculine.